



Sports Olympiques de Houilles

AFFILIATIONS : FEDERATIONS FRANCAISES ET FEDERATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL
ATHLETISME - BASKET-BALL - CYCLOTOURISME - EXPRESSION CORPORELLE/GYM TONIC - FOOTBALL
GYM ENTRETIEN/PILATES/MARCHE NORDIQUE - MUSCULATION - TENNIS DE TABLE - TIR A L'ARC
TRIATHLON - VOLLEY-BALL

Houilles, le 15 juin 2023

Note aux adhérents

Veillez trouver ci-joint un dossier de réinscription concernant l'activité « Tennis-de-Table » qui **débutera du 04 au 07 septembre pour les groupes adultes compétiteurs et loisirs.**

Les inscriptions se feront 6 et 13 septembre de 14h à 18h.

Veillez renvoyer votre dossier complet avant le 31 août.

- ❶ ➤ Informations Générales
- ❷ ➤ Fiche d'Inscription
- ❸ ➤ Certificat médical

Afin de faciliter votre réinscription, vous trouverez ci-joint la fiche d'inscription à nous retourner avec les pièces obligatoires le plus rapidement possible. Concernant le paiement, les chèques seront encaissés qu'à partir du mois de septembre, voire plus tard selon demande. Pour cela, le responsable, le trésorier et le correspondant sont joignables **jusqu'au 31 juillet inclus. Durant la période du 19/07 au 31/08, les dossiers peuvent être déposés au siège du SOH – 23 rue Gabriel Péri – 78800 Houilles. Sinon la reprise se fera à partir du Mercredi 1 septembre 2021 en libre et le lundi 6 septembre pour les entraînements dirigés.**

La section a un site Web : **<http://www.soh-tt.fr>**

Vous y trouverez un maximum d'information sur la vie de la section. Tels que les résultats sportifs, les lieux des rencontres, les dates des tournois, etc....

Je vous remercie de l'attention que vous portez à ce club. Je vous souhaite une excellente saison 2023-2024 et reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (☎ : 06.34.10.38.73).

Renouvellement adulte

Responsable de la Section
Tennis-de-Table

Bernard GOURDON



SPORTS OLYMPIQUES DE HOUILLES

Section : TENNIS de TABLE

Modalités d'inscription

Toute inscription, nouvelle ou renouvellement, ne sera effectivement prise en compte qu'avec un dossier complet ; à savoir :

- La fiche d'inscription ou de renouvellement dûment remplie et signée par l'adhérent ou son représentant légal (pour les Jeunes),
- Le certificat médical d'aptitude à la pratique du Tennis de Table y compris en compétition ou l'attestation du questionnaire de santé dès lors que nous disposons d'un certificat médical postérieur au 30 juin 2021
- Le montant de la cotisation (chèque ou espèces) sans tenir compte des prises en charges par les comités d'entreprises (remboursement si trop perçu).
- Un règlement fractionné est possible ; pour cela, il faut remettre plusieurs chèques en précisant, pour chacun, la date d'encaissement.

**AUCUN DOSSIER INCOMPLET NE
SERA PRIS.**

Afin de protéger la confidentialité de vos données personnelles, l'association les « SPORTS OLYMPIQUES DE HOUILLES » s'engage à ne pas divulguer, transmettre, ni partager vos données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organismes, à l'exception de la FFTT pour votre inscription, conformément au Règlement Général de Protection des Données de 2018 sur la protection des données personnelles et à notre politique de protection des données.

Houilles le 15 Juin 2023

Le Responsable : **Bernard GOURDON**

1) INFORMATIONS GÉNÉRALES

LE RESPONSABLE : Bernard GOURDON **Tél :** 06.34.10.38.73

LE CORRESPONDANT : Matthieu LANGLAIS **Tél :** 06.31.54.72.23

LE TRÉSORIER : Eric LANCHE **Tél :** 07.63.30.11.88

LE SECRÉTAIRE : Jean-Pierre SALLEE **Tél :** 06.10.60.28.47

A L'ATTENTION DES LICENCIÉS

- Il est, pour des raisons de responsabilité du gardien de gymnase, interdit aux joueurs non licenciés au club de Houilles, de s'entraîner dans les gymnases Ostermeyer et Jean Bouin. Néanmoins à titre occasionnel et en accord avec le responsable, des dérogations sont possibles. Les gardiens seront destinataires de la liste des adhérents du club.

- Je vous remercie de bien vouloir, à la demande du gardien de gymnase, de quitter la salle à 22H30, les soirs où il n'y a pas d'entraînement.

A L'ATTENTION DES COMPÉTITEURS

- Les inscriptions aux compétitions sont des engagements **fermes vis-à-vis de l'équipe** avec laquelle vous jouez. Il est de votre responsabilité de bien vouloir adresser, au plus tard le lundi midi, à votre capitaine d'équipe si vous êtes ou non disponible pour la compétition. Cela est valable pour le championnat de France et le championnat de Paris.

2) LES COMPÉTITIONS

Championnat par équipes :

Les compétitions se déroulent par équipes le vendredi soir à partir de 20h15 (sur le lieu de la rencontre), la présence des joueurs est demandée 15 minutes avant soit 20h00.

Planning des compétitions en annexe

- 14 journées pour le championnat de France
- 7 journées pour le championnat de Paris

Critérium Fédéral (individuel) :

Les compétitions se déroulent sur quatre dimanches matin, suivant le planning joint en annexe.

LES HORAIRES D'ENTRAÎNEMENTS

- Les horaires sont à titre indicatifs, certains pourront être modifiés en début de saison.

Entraînement dirigé

Gymnase Micheline Ostermeyer

- Lundi de 20h30 à 22h30 **Compétiteurs**
- Mardi de 20h10 à 22h30 **Loisirs**
- Mercredi de 20h30 à 22h30 **Compétiteurs**

Gymnase Jean Bouin

- Jeudi de 20h30 à 22h30 **Loisirs**

ACCÈS LIBRE POUR TOUS LICENCIÉS :

Gymnase Micheline Ostermeyer

- Mardi de 20h10 à 22h30 (**Compétiteurs**)
- Jeudi de 20h15 à 22h30 **Loisirs** et **Compétiteurs**
- Samedi de 14h à 19h **Loisirs** et **Compétiteurs**
- Dimanche de 9h à 12h **Loisirs** et **Compétiteurs**

Gymnase Jean Bouin

- Lundi de 20h30 à 22h30 **Loisirs** et **compétiteurs**
- Mardi de 20h30 à 22h30 **Loisirs** et **compétiteurs**

- Salle réservée à la compétition tous les vendredis soir de 20H15 à 00H00

PIÈCES À FOURNIR OBLIGATOIREMENT

- La fiche d'inscription jointe.
- 1 Certificat Médical daté à partir du 1 juillet 2023, avec la mention : Apte à la pratique du tennis de table en compétition ou l'auto-questionnaire de santé dès lors que nous disposons d'un certificat médical postérieur au 30 juin 2021
- Le paiement de la cotisation : 140€ à l'ordre du SOH TT
- Tarif dégressif 2^{ème} adhérents = réduction de 25€
- Tarif dégressif 3^{ème} adhérents = réduction de 35€

PIÈCE SUPPLÉMENTAIRE À FOURNIR

- 1 chèque de 25€ pour l'inscription au Critérium Fédéral si inscription

TENUES SPORTIVES DU SOH-TT

- Maillot du club : 26.5€ (Obligatoire pour la compétition)

TENNIS-DE-TABLE DE HOUILLES



FICHE D'INSCRIPTION - SAISON 2023-2024

Renouvellement

Licence :

NOM :

Prénom :

Date de Naissance :

Nationalité :

Adresse :

.....

Tél Dom : Tél Trav. : Tél Port. :

E.MAIL :

Les responsables de la section Tennis de Table peuvent m'informer des événements du Club par mail

Oui Non

Personne à Prévenir en cas d'urgence :

Tél Dom : Tél Trav. : Tél Port. :

Autres renseignements qui vous paraissent nécessaires pour notre information :

.....

.....

INFORMATIONS CONCERNANT LA COMPETITION

Je soussigné(e) M. ou Mme être désireux (se) de
faire de la compétition :

Championnat de France : Oui Non

Championnat de Paris : Oui Non

Critérium Fédéral* : Oui Non

** Un chèque de caution de 25 euros est demandé lors de l'inscription. Il vous sera restitué en fin d'année si vous êtes présent à toutes les journées de compétitions. Si vous deviez être absent, alors il faudra prévenir le correspondant du club, au **minimum 3 jours avant la compétition.***

Je reconnais avoir **pris connaissance et accepté le Règlement Intérieur de la Section.**

J'autorise que des photos me montrant dans le cadre de la pratique du Tennis de Table soient affichées sur le site du club. Oui Non

Fait à : Le : Signature :

Rappel : la signature de cette attestation engage exclusivement son auteur.